TAEKWONDO
PASSAGE DE GRADE

DIMANCHE 21 JANVIER 2024

Complexe Sportif Le Roussay
22 Avenue Foche, 91580 Etrechy

Keup

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'inscription ne peut se faire qu'après accord du professeur qui s'est assuré du niveau de l'élève. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le versement des droits d'engagement.
De même, les inscriptions hors délais seront retournées.

- **Inscription** des élèves au Club **jusqu'au Dimanche 14 Janvier 2024**
- **Coût : 7 €** (à régler au club / chèque à l'ordre du club ou espèces)
- **Passeport Sportif (licence, autorisation, tampon médical)** : Vérification du Passeport Sportif à l'inscription au club. Le passeport et l'autorisation parentale sont obligatoires le jour de l'épreuve.
- Les candidats vérifient au club qu'ils ont l'équipement complet ! Sauf pour les Pupilles, toutes les protections combat sont obligatoires, ce à partir de l'examen pour passer la ceinture bleue. L'absence de protections entraîne une **note de ZERO** à l'épreuve combat.
- Toutes catégories d'âge - **candidat à la ceinture Bleue** (pour le **6ème Keup**)
- **ATTENTION,** les candidats au POOM ou DEGRE s'inscrivent à part et fournissent les documents.

Pupilles

Benjamins

Minimes

Cadets

Juniors

Séniors

Vétérans

HORAIRES - APPEL

CANDIDAT EN RETARD = CANDIDAT AJOURNÉ

- **A 9h00** : pour les Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets.
- **A 13h45** : pour les Juniors, Séniors, Vétérans.

✂ -

AUTORISATION PARENTALE

A REMETTRE AU RESPONSABLE LE JOUR DU PASSAGE DE GRADE

Je soussigné : Nom, Prénom :.....
#Autorise mon fils/ma fille Nom Prénom :..... à participer au Passage de Grade du **21 Janvier 2024** à **Etrechy**. Je donne pouvoir aux responsables ainsi qu'aux autorités médicales en cas d'hospitalisation de prendre les décisions qui s'imposent (le cas échéant). En cas de retard ou de non présentation du passeport, la participation au stage est impossible.
#Autorise l'AEVB à utiliser l'image de mon enfant sur ses supports de communications à des fins non commerciales. En cas de refus, il est de mon devoir de le signaler au directeur de stage ou au représentant du comité directeur de l'AEVB et à personne d'autre.

Signature des parents ou tuteur